

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en HOLLANDE & aux PAIS-BAS, depuis le mois dernier,

I. IL s'est déjà écoulé plus de tems à negocier le Reglement de la Barriere que Mrs. *Comment les Etats Généraux des Provinces-Unies pré-*
les difficilees tendent dans les Pays Bas d'Autriche, qu'on
touchant la n'en a employé à regler la Paix & les interêts
Barriere de l'Empereur & de tous les Souverains de
pouvraient l'Empire dans les Conférences de Rastadt & de
être évitées. Bade. On auroit évité la longueur de ces Délibérations, si lors du Traité de la grande Alliance on eût déterminé en quoi devoit consister cette Barriere. Si l'on eût mis des Troupes Imperiales dans les Places fortes des Pais Bas, à mesure que l'Armée de la Grande Alliance les occupoit: Si les Garnisons avoient été mélangées dans les Places, à proportion de ce qu'elles l'étoient à l'armée; il n'auroit pas fallu de si frequentes Ambassades d'Angleterre à Vienne, ni de si longues Conférences à Anvers, il falloit avant d'entreprendre l'ouvrage, convenir du salaire & de la recompense des differents Entrepreneurs, qui devoient travailler à l'édifice de cette Barriere: En ce cas-là on auroit sçu à quoi s'en tenir de part & d'autre, au lieu qu'on a vû naître une infinité de difficultez, des termes vagues & generaux du Traité d'Alliance, qui établissoit le droit de la Maison d'Autriche sur des Villes & des Provinces, qui après lui avoit été cedées par des Traitez, il
 n'a